

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 8 mars 2021 à 19 h 30, à huis clos et par vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Pierre Cormier	maire
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

EST ABSENT :

Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
----------------	-----------------------

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire suppléant constate de quorum et ouvre la séance à 19 h 30

**RÉSOLUTION N° 1258-21
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

Ajout :

9a) Demande de certification d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : autorisation.

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, avec la modification ci-haut mentionnée, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 1259-21
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 5 ET 26 FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre du 1^{er}, 5 et 26 février 2021 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que les procès-verbaux des séances du 1^{er}, 5 et 26 février 2021 soient, et par la présente, sont adoptés tels que déposés.

RÉSOLUTION N° 1260-21
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 5 MARS 2021 : APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 117 402,08 \$ en date du 5 mars 2021.

RÉSOLUTION N° 1261-21
LISTE POUR VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES : DÉPÔT ET TRANSMISSION

CONSIDÉRANT QUE conformément au Code municipal, une liste des personnes endettées envers la Municipalité doit être déposée;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accepte la liste déposée indiquant les immeubles dont les taxes imposées n'ont pas été payées.

Que la directrice générale adjointe soit autorisée à transmettre à la MRC de Minganie un extrait de cette liste, afin d'assurer la perception desdits comptes impayés conformément au Code municipal.

RÉSOLUTION N° 1262-21

ACHAT DE LA POMPE POUR L'USINE D'EAU POTABLE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la soumission de la compagnie Pompes Côte-Nord inc. en date du 11 février 2021;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre accepte la soumission de la compagnie Pompes Côte-Nord inc. pour l'achat d'une pompe pour l'usine d'eau potable, et ce, pour la somme de 17 475. \$, taxes applicables en sus, tel que décrit dans la soumission datée du 11 février 2021.

RÉSOLUTION N° 1263-21

**CONTRAT 2021-100 « FOURNITURE DE BOIS DE CHAUFFAGE - CAMPING » :
RAPPORT ET OCTROI**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 18 février 2021 concernant le contrat n° 2021-100 « Fourniture de bois de chauffage - Camping municipal » ;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le contrat 2021-100 « Fourniture de bois de chauffage - Camping municipal » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie 9361-1192 Québec inc., et ce, pour la somme de 13,79 \$ du ballot, taxes incluses.

RÉSOLUTION N° 1264-21

RAPPORT DE RÉHABILITATION - ANCIEN DÉPÔT PÉTROLIER ULTRAMAR : MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de compléter un rapport de réhabilitation du terrain de l'ancien dépôt pétrolier Ultramar, afin de la rendre conforme auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services professionnels de la compagnie Englobe en date du 17 décembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de la compagnie Englobe pour compléter le rapport de réhabilitation du terrain de l'ancien dépôt Ultramar, et ce, pour la somme de 14 905. \$, taxes applicables en sus.

**RÉSOLUTION N° 1265-21
ASSISTANCE TECHNIQUE - AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DES RUES
BORÉALE ET ESCALE : MANDAT**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner un mandat pour services professionnels en assistance technique dans l'aménagement de l'intersection des rues Boréale et Escale;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de la firme Groupe-conseil TDA pour assistance technique dans l'aménagement de l'intersection des rues Boréale et Escale, tel que décrit dans l'avenant au mandat d'ingénierie daté du 1^{er} février 2021.

**RÉSOLUTION N° 1266-21
RÈGLEMENT N° 348 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
N° 298 » : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le règlement n° 348 a Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298 », soit, et par la présente est adopté par le Conseil.

**RÉSOLUTION N° 1267-21
OPÉRATEUR/JOURNALIER - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS : SALARIÉ
RÉGULIER**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution n° 1214-20 adoptée à la séance du Conseil municipal du 7 décembre 2020, monsieur Steve Mansbridge a été embauché à titre d'opérateur/journalier pour un remplacement à durée indéterminée;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que monsieur Steve Mansbridge soit nommé à titre d'employé salarié régulier au poste d'opérateur/journalier au Service des travaux publics, conformément à la convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, et ce, à compter du 7 mars 2021.

RÉSOLUTION N° 1268-21
SERVICES SÉCURITÉ INCENDIE : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service sécurité incendie;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que monsieur Marc-Antoine Poulin soit embauché à titre de pompier volontaire au Service de sécurité incendie de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 1269-21
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES - MODIFICATION DE BAIL : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à une demande de modification de son bail numéro 915 640 00 000 (champ de pratique de golf) auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que demande soit faite auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour modifier son bail numéro 915 640 00 000 (champ de pratique de golf).

Que la directrice générale, madame Meggie Richard soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, les documents concernant ce dossier.

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait état des correspondances suivantes :

Caisse Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent, le 10 février 2021 accusé réception concernant la résolution n° 1245-21 concernant le projet de regroupement avec le Centre Desjardins Entreprises-Saguenay.

Caisse populaire de Baie-Comeau, le 15 février 2021 accusé réception concernant la résolution n° 1245-21 concernant le projet de regroupement avec le Centre Desjardins Entreprises-Saguenay.

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION N° 1270-21

DEMANDE DE CERTIFICATION D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité envisage de procéder à l'entreposage de bois traité et des dormants de chemin de fer dans le cadre de son projet de nouvel Écocentre;

CONSIDÉRANT QUE l'entreposage de ce matériel nécessite un certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que madame Meggie Richard, directrice générale ou monsieur N'Binkena Nantob-Bikatui, coordonnateur en urbanisme et environnement soit autorisé à déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet « Écocentre » concernant l'entreposage de bois traité et des dormants de chemin de fer.

Que madame Meggie Richard, directrice générale ou monsieur N'Binkena Nantob-Bikatui, coordonnateur en urbanisme et environnement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tous les documents concernant ce dossier.

RÉSOLUTION N° 1271-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Séance ordinaire du 8 mars 2021

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 49.

Pierre Cormier, maire

Meggie Richard, directrice générale